

# Lettre d'informations municipales



## La Mairie VOUS accueille

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
Fermée le mercredi

33, rue de la Mairie  
33180 SAINT-ESTÈPHE  
Tél : 05 56 59 35 93  
Fax : 05 56 59 39 18  
Mail :  
mairie@mairie-saint-estephe.fr  
Site :  
www.mairie-saint-estephe.fr

**Saint-Estèphe**  
BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

*Lettre d'informations  
municipales  
Juillet 2018*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Madame Michelle Saintout  
Mairie de Saint-Estèphe

Crédits photos :  
Mairie de Saint-Estèphe  
Martine Mandé, Visionair  
l'Atelier Graphique  
Tél. 06 18 04 24 90  
www.lateliergraphique.com  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Chers administré(e)s

Cette lettre fait un petit focus sur la jeunesse. Vous y trouverez quelques nouvelles du conseil municipal des jeunes dont le renouvellement aura lieu à la rentrée et un point sur l'école publique.

Vous y trouverez également quelques points réglementaires permettant le bien vivre ensemble.

Nous commençons à avoir quelques jours de chaleur, merci de faire jouer la solidarité et de veiller sur les personnes âgées ou fragiles !

L'équipe municipale vous souhaite un bel été

**Le Maire,  
Michelle Saintout**



# RENTRÉE AU COLLÈGE

Tous les ans la commune offre aux enfants de l'école Michel Vidou un petit paquetage pour les années collège.



## Séances du Conseil Municipal

Pierre Braquessac, Marc Druesne ont siégé respectivement pour leur toute première fois le 9 avril et le 20 juin en tant que conseillers municipaux en remplacement de conseillers démissionnaires.

Lors de la réunion du 20 juin 2018, le conseil municipal a :

- Approuvé une motion pour la défense des territoires ruraux « l'Etat doit prendre toute la mesure des forces et faiblesses des territoires ruraux et des besoins de leurs habitants »
- Sollicité le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des communes pour la mise aux normes et accessibilité PMR Mairie/Bibliothèque, réfection du parvis et de l'allée de la mairie, achat d'un broyeur et la réfection d'un arrêt de bus devant l'école.
- Approuvé la Charte du Parc Naturel Régional Médoc et a validé l'adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional Médoc.
- Accepté la vente de l'ensemble immobilier appelé « Maison du Vin » au Syndicat Viticole AOC St Estèphe pour la somme de 130 000 €.

## Propreté du bourg et des hameaux.

**Il est rappelé aux administrés que conformément au règlement sanitaire départemental en vigueur :**

- l'entretien des trottoirs, désherbage, balayage, etc.. incombe aux riverains au droit de la propriété.
- Les parties privatives comprises entre le domaine public et les limites de propriété seront entretenues régulièrement par les riverains. Ils devront également nettoyer et supprimer les mauvaises herbes poussant en limite de clôture sur la partie du domaine public.
- Il est interdit de déposer, à demeure ou de manière habituelle, sur les trottoirs, chaussées ou autres propriétés communales, quelque objet ou matière que ce soit.

Les personnes âgées et/ou isolées, ou ne possédant pas de matériel roulant adapté à un transport de leur encombrant à la déchetterie de Cissac peuvent prendre contact avec la mairie au 05 56 59 35 93.

**Le stockage des poubelles est également réglementé :** les poubelles doivent être sorties au plus tôt à 18h la veille de la collecte et rentrées au plus tard le lendemain de la collecte à 9h.

Merci de respecter ces prescriptions.

Conseils de tri par Smicotom en dernière page.





Mardi 19 juin, par une des premières belles journées ensoleillées de cette fin de printemps, ont été remis aux futurs collégiens une calculatrice, un dictionnaire et un diplôme en présence de Mme Boirie proviseur du collège Pierre de Belleyme, Benjamin Bureau directeur du groupe scolaire et les élus. Cette petite cérémonie annuelle toujours empreinte de solennité permet de faire connaissance avec Mme le Proviseur et d'avoir un temps privilégié avec elle en petit comité.

## Groupe scolaire Michel Vidou

### L'école de demain déjà sur les rails...

La vie bouillonne et les projets foisonnent au sein du Groupe Scolaire Michel Vidou : différenciation des enseignements, vie citoyenne des élèves, classes dédoublées en CP et en CE1 (effectifs volontairement limités pour une meilleure prise en charge individuelle), éducation au développement durable, permaculture (jardin potager et intervention d'une professionnelle), poulailler, etc.

L'équipe enseignante, soutenue par l'AES (association de parents d'élèves), ne cesse d'innover pour que cette école en milieu rural n'ait rien à envier à des structures du milieu urbain.

L'école se distingue dès la maternelle, avec un accueil adapté et pensé pour les plus jeunes. Trois personnes sont au service exclusif des enfants. Apprentissages, éveil et sécurité sont ainsi garantis. L'école élémentaire n'est pas en reste. Le parrainage des CP par les CM2 assure aux nouveaux venus un guidage adapté et rassurant. L'enfant est au cœur de toutes les préoccupations. Dans ce cadre bienveillant, chacun progresse à son rythme en fonction de ses besoins, tout en profitant de l'apport du collectif.

Même la restauration scolaire fait peau neuve avec la mise en place d'un parcours où l'enfant devient acteur de son repas, toujours dans le respect du P.N.N.S. (Programme National Nutrition Santé). Le personnel sensibilise les enfants à une alimentation de qualité, et va proposer plus régulièrement des semaines à thème, ce qui suscite déjà un bel engouement.

Par ailleurs, des aménagements adaptés sont à l'étude pour permettre l'accueil d'enfants handicapés, l'objectif ultime étant d'obtenir un agrément ministériel.

Enseignements de qualité, volonté permanente d'apporter un cadre d'instruction, de sécurité et d'épanouissement optimal aux élèves, dynamisme, innovation, projets pédagogiques, relationnel avec les parents... cette école de la République souhaite plus que jamais (et met tout en œuvre !), devenir un lieu incontournable de la vie locale. Renseignements : 09 66 82 30 51.

### Saint-Estèphe a son poulailler !

Lors d'une réunion de travail du samedi matin, le conseil municipal des jeunes a inauguré le poulailler qu'il avait demandé.

Depuis une grosse poule grise, une poule rousse et ses poussins et un jeune coq ont intégré leur nouveau domaine. Les enfants peuvent avec leurs enseignants suivre la vie de cette basse-cour miniature.

### Vente de gâteaux au profit des enfants malades

Les enfants ont préparé des gâteaux qu'ils ont vendu et la somme récoltée (125 €) sera partagée entre deux associations qui s'occupent d'enfants malades. Les clowns stéthoscopes et Aladin se verront remettre un chèque de 62,50 € chacune. Il a été décidé de refaire cette action lors du prochain salon du livre 2018.



# Comment se protéger des maladies transmises par le moustique tigre ?



**Parce que le moustique vit près de nos habitations, la lutte contre sa prolifération est l'affaire de tout un chacun.** Pour éviter qu'il ne se reproduise et ne prolifère, il faut détruire ses œufs et donc supprimer les eaux dans lesquelles la femelle pond :

éviter et vider les eaux stagnantes, éliminer les lieux de repos des moustiques, protéger votre habitation.

**Protégez-vous des piqûres, pour éviter les maladies invalidantes et fatigantes :** porter des vêtements couvrants et amples par exemple. Plus d'informations en Mairie et sur le site de EID Atlantique (Établissement Interdépartemental pour La Démoustication du littoral atlantique) [www.eidatlantique.eu/page.php?P=100](http://www.eidatlantique.eu/page.php?P=100)



## Enquête sur les particules de glyphosate

**L'enquête menée par ATMO Région Nouvelle Aquitaine sur les pesticides dans l'air** à Saint Estèphe depuis juin 2017 s'est achevée pour la première partie en décembre 2017.

Les résultats seront consultables fin juillet sur le site [atmo-nouvelleaquitaine@gouv.org](mailto:atmo-nouvelleaquitaine@gouv.org).

Cette enquête est reconduite pour l'année 2018. Un second préleveur a été ajouté pour prélever les particules de glyphosate.

## Le tri à la maison

### EMBALLAGES ET PAPIER

Bouteilles en plastique · Flacons en plastique  
Aérosols · Bidons en plastique · Papier  
Sacs en plastique et films de suremballage · Cartons  
Boîtes métalliques · Briques alimentaires



### BIO-DÉCHETS

Épluchures · Marc de café · Restes de repas  
Torte et feuilles mortes · Coquilles d'œuf  
Cartons souillés par de la nourriture · Coquillages  
Essuie-tout et mouchoirs en papier



### VERRE

Bouteilles en verre · Pots en verre  
Bocaux en verre



Moi, je précollecte en cuisine...



Et moi, je prends tout le reste !

## L'AGENDA

- 14 juillet Marché gourmand
- 11 août loto des Cabaniers du Médoc
- 1 et 2 septembre Foire de la Chapelle Festival Country St Estèphe sur Mississippi
- 7 septembre Repas "Pâtes à Caisses" du Marathon du Médoc
- 8 septembre Soirée des Châteaux dans le cadre du Marathon du Médoc
- 7 octobre 2018 Salon du Livre

**SAMEDI 14 JUILLET**

## MARCHÉ GOURMAND

nombreux stands  
restauration et animations

sur la place de l'Eglise



**À PARTIR DE 18H30**

**Renseignements - Réservations Mairie 0556593593**